

## Présentation synthétique du compte administratif 2020 CCAS de Vélizy-Villacoublay

### VUE GENERALE

Le compte administratif du CCAS pour l'année 2020 dégage les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2020(A)	966 390,08 €	1 266,00€	967 656,08 €
Recettes 2020 (B)	963 589,40 €	8 497,85€	972 087,25 €
Résultat de l'exercice 2020 (C) = (B) – (A)	- 2 800,68 €	7 231,85€	4 431,17 €
Report de l'exercice 2019 (D)	44 203,21 €	8 455,64€	52 658,85 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2020 (E) = (C) + (D)</b>	<b>41 402,53 €</b>	<b>15 687,49€</b>	<b>57 090,02 €</b>
<b>Reste à réaliser</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Les dépenses et les recettes 2020 ont été impactées par la crise sanitaire principalement au niveau des aides financières, du portage de repas, des frais de personnel et des subventions.

### EN FONCTIONNEMENT

**Les principales dépenses de fonctionnement ont été les suivantes :**

- Charges de personnel, remboursées à la Ville : 412 294,89€
- Charges générales : 410 477,80€ dont :
  - 303 889,35€ au titre de la téléassistance, du portage de repas, du voyage ANCV et des actions collectives.
  - 76 272,95 € remboursés à la Ville au titre des frais de fonctionnement
  - 22 319,75 € au titre des conventions de service passées avec Soliha (adaptation du logement à la perte d'autonomie), Destination Multimédia (formation numérique pour les seniors) et Nouvelles voies (aide administrative et juridique).
- Autres charges de gestion courante : 136 265,54 €, dont :
  - Secours aux personnes et secours d'urgence : 113 109,61 €
  - Subventions aux associations : 21 400 €

L'année 2020 se caractérise par des dépenses de :

- Portage de repas, en augmentation de 71 205€ par rapport à 2019, du fait d'une forte augmentation des demandes d'inscription liées à la crise sanitaire et aux périodes de confinement.
- Aides financières en hausse de 42 732€\*, dont :
  - Solidarité handicap et accessibilité : + 14 372€
  - Aide à l'énergie : + 7 260€

- AMIL (loyer) : + 5 209€
- ATSV (minima social) : + 4 900€
- Mutuelle : + 3 647€
- Tickets services et espèces : + 2 703€
- Aides financières diverses : + 2 373€

\* hors RSV, arrêté définitivement en 2020 et hors prêts d'honneur, dépenses d'investissement

437 personnes dont 68 enfants ont bénéficié d'une aide financière du CCAS en 2020, soit une augmentation de 63% par rapport à 2019.

- Dépenses de personnel en légère hausse de 2 406€ suite à un double mouvement de modernisation du service (diminution des dépenses) et de la nouvelle mission YES plus (augmentation des dépenses : trois étudiants ont été embauchés en juillet, août et décembre 2020, pour réaliser des visites de convivialité auprès des Seniors)

#### **Les principales recettes de fonctionnement ont été les suivantes :**

- Subvention de la Ville : 715 000€
- Excédent de fonctionnement 2019 reporté : 44 203,21€
- Produits des services : 227 001,84€

L'année 2020 se caractérise par des recettes de :

- Prestations de service en augmentation : +28 527€, liées à l'augmentation du nombre de personnes inscrites au portage de repas
- Subventions en augmentation : + 16 072€ représentant la participation du département des Yvelines au dispositif Yes plus
- Remboursements exceptionnels divers : + 5 515,36€

#### **Résultat de clôture de l'exercice 2020:**

Le résultat en fonctionnement est excédentaire en 2020, de **41 402,53€**.

#### **EN INVESTISSEMENT**

#### **Les principales recettes d'investissement en 2020 ont été les suivantes :**

- Remboursement de prêt d'honneur : 1 266€
- Recettes d'amortissement : 7 231,85 €
- Excédent d'amortissement 2019 reporté : 8 455,64€

**Une seule dépense d'investissement en 2020 pour un prêt d'honneur de 1266€**

#### **Résultat de clôture de l'exercice 2020**

Le résultat en investissement est excédentaire en 2020, de **15 687,49€**.